

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Peut-on vivre comme avant ?

Il y a moins d'un an, le 7 janvier 2015, nous étions déjà confrontés à des actes terroristes avec notamment l'assassinat de plusieurs journalistes dans les locaux de Charlie Hebdo. Le vendredi 13 novembre dernier, ce sont les rues de Paris, le stade de France, la salle de spectacle le Bataclan qui ont servi de cadre à l'horreur.

En commettant leur ignoble forfait dans les arrondissements jeunes, vivants et métissés de la capitale, les terroristes ont voulu tuer l'esprit de tolérance et de liberté qui fait la grandeur de la France. Notre pays a été visé une fois de plus dans ce qui fait son identité, sa diversité, sa richesse : respect des convictions, respect de l'expression des cultes, respect de l'autre. Nous devons continuer à défendre au quotidien nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, fondements de notre République.

Malgré ces événements tragiques, le pays a su garder son calme et sa dignité. A la vague de violences a succédé une vague de solidarité plus grande encore et les nombreux rassemblements qui ont lieu montrent le besoin immense de partager ensemble ces moments de peine et de recueillement.

Comme l'a écrit l'académicien Erik Orsenna : « Ces kamikazes ont tapé au plus vivant, à la jeunesse, à la musique, au sport, à l'amitié, à tout ce qui participe de la chaleur humaine et du bonheur de vivre ensemble... Il faut continuer à vivre comme avant, mieux qu'avant, plus qu'avant. »

Le maire,
Jacques DIMON

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes. Par ailleurs, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population : ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements, développer les moyens de transport...

Le recensement, c'est sûr, vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse, qui ne sont pas enregistrés lors du traitement de votre questionnaire, sont nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires - dont les agents recenseurs - sont tenues au secret professionnel.

Un agent recenseur, recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne si vous le souhaitez.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 1^{er} octobre l'éclairage public est éteint entre 1 heure et 5 heures. S'il est prématuré d'établir un bilan global nous avons constaté par comparaison avec le mois d'octobre 2014 une diminution de consommation de 35% environ.

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Fidèle à ses engagements de campagne, la municipalité de Pennautier a, tout au long de l'année, œuvré pour améliorer la qualité de vie des habitants de Pennautier. De nombreux chantiers ont été conduits :

- Création d'un parking en bout de l'avenue du Portail d'Amont en face du cimetière ;
- Réfection de nombreuses rues dont la voirie n'avait pas été refaite depuis plus de 25 ans (Glycines, Treilles, Jonquilles, Mimosas, Violettes, Chardonnerets, Mésanges, Verdi) et d'une partie du chemin de la Jonquière ;
- Réhabilitation d'une partie des chemins communaux de Fonces Grives, des Albarels et du Thou ;
- Effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue Jean Mermoz. Cette opération conduite en deux phases, afin de bénéficier d'un maximum de subvention, sera terminée en 2016 ;
- Réfection de la salle de vote de la mairie (carrelage, ouvertures, chauffage, peinture, accès personnes à mobilité réduite) ;
- Amélioration de l'isolation du secrétariat de la mairie par mise en place de fenêtres double vitrage ;
- Réfection de la cour de la mairie ;
- Création d'une allée supplémentaire au cimetière route d'Aragon ;
- Isolation phonique de la salle du stade ;
- Marquage de places de stationnement sur le parking de la salle intersports ;
- Valorisation de l'éclairage public (échange du dispositif d'éclairage de 100 lampadaires du vieux village pour passer de 120 watts à 70 watts) ;
- Création d'un hangar métallique en zone technique à partir de la charpente récupérée sur le terrain acquis en face du cimetière (nouveau parking) ;
- Réfection globale de trois appartements loués en logements sociaux ;
- Réalisation de garde-corps pour la rue Emile Zola et valorisation des barrières métalliques de l'ancien pont pour agrémenter le nouveau parking ;
- Réalisation et aménagement d'espaces verts avec paillage et plantes adaptés au climat pour limiter la consommation d'eau (parkings des deux cimetières, espace de l'appel du 18 juin) ;

Ces travaux ont été réalisés sans augmentation des taux d'imposition (baisse TFB de 2 %, baisse TFNB et TH de 0,6%) tout en réduisant les emprunts.

Pour l'année 2016, dans un contexte financier difficile en raison de la diminution des dotations de l'Etat, le programme d'amélioration du cadre de vie sera poursuivi en conservant notre objectif majeur « Réduire la pression fiscale ».

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Depuis 2012, Pennautier dispose d'un plan communal de sauvegarde. Trois risques majeurs ont été identifiés : *inondation*, *incendie* et le *transport de matières dangereuses* (TMD). En cas de crise, une cellule de conduite des opérations de secours est mise sur pied en mairie.

S'il est difficile de tout planifier ou de tout programmer dans une situation d'urgence, il appartient à chacun de connaître et d'appliquer quelques principes :

- S'informer sur la situation météorologique ;
- S'interdire TOUS déplacements (à pied ou en véhicule) dès le déclenchement de la Vigilance Rouge y compris pour aller chercher les enfants à l'école ou au collège ou bien sortir la voiture d'un parking en cours d'inondation ;
- Ne pas se mettre à l'abri sous des arbres (à pied ou en voiture) ;
- Rester calme ;
- Faire preuve de solidarité envers ses voisins.

Ces gestes et réflexes essentiels peuvent vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la cellule de crise dans le cadre de la réserve citoyenne.
Contact : 04 68 25 35 79.

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales auront lieu les *6 et 13 décembre 2015*.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Rappel : la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Le C.C.A.S de PENNAUTIER est à votre écoute

Vous pouvez bénéficier d'aides du CCAS : bons alimentaires, colis de Noël, participation aux licences sportives, transports scolaires, bourses d'entrée en sixième et en seconde, livrets d'épargne pour les nouveaux nés...

Pour permettre à la Commission de statuer sur vos droits, vous devez nous faire parvenir votre **avis de non-imposition 2015 ainsi que la notification de la CAF** (APL...) s'il y a lieu.

Le CCAS pourra également vous aider dans vos démarches auprès du Centre Médico-Social de notre secteur et du CIAS de Carcassonne Agglo.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le secrétariat de la mairie au : 04 68 25 35 79.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'accueil de **Loisirs Adolescent de Pennautier** ouvre ses portes :

- les mardis et vendredis de 17h00 à 19h00 ;
- les mercredis de 13h30 à 18h30 ;
- les petites et grandes vacances.

La salle d'accueil est accolée à la salle intersports du village.

Les animateurs accueillent les **jeunes de 12 à 17 ans** et proposent diverses activités notamment sportives et culturelles. Ils mettent en place également de nombreux projets.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mr BOUMAZA au 06 22 73 84 83.

SENSIBILISATION aux ECONOMIES d'ENERGIE

En liaison avec le CAUE une soirée de la thermographie aura lieu le **mardi 12 janvier 2016** à partir de **17h30** à la **mairie de Pennautier**.

Après une présentation du principe de la thermographie, nous vous invitons à venir parcourir les rues du village avec une caméra thermique afin d'observer les principales sources des pertes de chaleur des bâtiments. Les déperditions thermiques peuvent avoir des causes multiples (murs, toitures, ventilation, vitres, sols, ponts thermiques). Cette prise de conscience peut constituer le point de départ d'une réflexion sur des travaux de rénovation thermique à engager chez soi. Cette « promenade thermique » sera suivie, en salle, par un moment d'échanges avec les conseillers Info Énergie.

Si vous souhaitez **bénéficier d'une analyse de votre habitation**, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 04 68 25 35 79 **avant le 5 janvier 2016**.

Suite à cette soirée, **une journée d'assistance Espace Info Energie** sera organisée. Les conseillers Info Energie seront présents le **mercredi 20 janvier 2016** à la **mairie de 9h à 16h**. Ils répondront aux questions que vous vous posez pour réduire vos factures de chauffage et améliorer votre confort thermique. N'hésitez pas à venir à leur rencontre (avec photos, plans, etc.)

AGENDA

DECEMBRE 2015 :

Mercredi 02 décembre 2015 à 15h : Bibliothèque - Activité ludothèque (à partir de 5 ans).

Vendredi 04 décembre 2015 à 20h45 : Théâtre – « Laïcité = Liberté » spectacle co organisé avec le Collectif laïque de l'Aude.

Dimanche 06 décembre 2015 : PREMIER TOUR DES ELECTIONS REGIONALES.

Dimanche 06 décembre 2015 à 14h : Salle Intersports – Loto de l'AFDAIM.

Lundi 07 décembre 2015 à 10h30 : Bibliothèque - Séance de bébés lecteurs « comptines et contes »

Mercredi 9 décembre 2015 à 14h : Atelier couronne de Noël.

Samedi 12 décembre 2015 à 20h45 : Théâtre – "La vie rêvée d'Eugénie Hugo". Spectacle théâtral.

Dimanche 13 décembre 2015 : DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS REGIONALES.

Dimanche 13 décembre 2015 à 17h : Théâtre – « Les Mahler de Sophie ». Spectacle Jeune Public. Avec ATP de l'Aude. A partir de 4 ans.

Mardi 15 décembre 2015 à 20h30: Mairie – Conseil Municipal.

Mercredi 16 décembre 2015 à 14h : Salle Intersports – Goûter des Aînés organisé par la mairie.

Vendredi 18 décembre 2015 à 11 h00 : Inauguration du parking du "Couvent".

Dimanche 20 décembre 2015 à 16h30: Théâtre – "Noël en forêt". Spectacle Jeune public. A partir de 3 ans.

JANVIER 2016 :

Monsieur le Maire, **Jacques DIMON** et le **Conseil Municipal**,
vous invitent à participer à la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera
le **vendredi 08 janvier 2016 à 19H00**, salle Intersports.

Mardi 12 janvier 2016 à partir de 17h30 : Salle des associations – Soirée de la thermographie.

Mercredi 13 janvier 2016 à 18h30 : Salle de la Tour – "La fin du capitalisme". Conférence avec les Amis du Monde diplomatique.

Lundi 18 janvier 2016 à 10h30 : Bibliothèque - Bébés lecteurs "les livres".

Mercredi 20 janvier 2016 à 18h30 : Théâtre – "Contaralhas d'oc". Contes.

Mercredi 20 janvier 2016 : Salle des associations – Point info énergie à destination du public.

Samedi 23 janvier 2016 à 19h : Théâtre – "Té tu, Té ieu". Spectacle conté et chanté en occitan.

Vendredi 29 janvier 2016 à 20h45 : Théâtre – "Mais où sont passés les indos-européens ?". Conférence avec les Amis du Monde Diplomatique.

Samedi 30 janvier 2016 à 18h30 : Bibliothèque – "Lettre à Victor". Création circassienne. Entrée libre.

Dimanche 31 janvier 2016 à 17h : Théâtre – "Fugue nocturne". Cirque.

FEVRIER 2016 :

Mercredi 3 février 2016 à 14h30 : Table ronde "de l'idée à la conception d'un jeu"

Samedi 06 février 2016 à 20h45 : Théâtre – "Debout dans les cordages". Musique. Avec 11Bouge.

Mercredi 10 février 2016 à 15h : Bibliothèque - Activité ludothèque (à partir de 5 ans).

Samedi 13 février 2016 à 18h : Salle de la Tour – Conférence sur l'actualité du continent africain. Avec les Amis du Monde Diplomatique.

Samedi 13 février 2016 à 20h45 : Théâtre – "Au nom du Père et du fils et de JM Weston". Représentation théâtrale avec l'ATP de l'Aude.

Dimanche 14 février 2016 à 14h : Maison des Associations – Loto des Aînés.

Vendredi 19 février 2016 à 20h45 : Théâtre - « Après la barrière ». Danse. Jeune Public à partir de 5 ans.

Lundi 22 février à 10h30 : Bébés lecteurs

Mercredi 24 février 2016 à 15h : Bibliothèque - Activité ludothèque (à partir de 5 ans).

Vendredi 26 février 2016 à 19h : Théâtre - Présentation de la pièce chorégraphique « Loin ».